

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

Validation du Master 2 :
 Pour avoir son master2, un étudiant doit valider deux blocs.
 Ces deux blocs ne sont pas compensables.

En cas de redoublement l'étudiant conserve ses notes de contrôle continu si la note est supérieure ou égale à 10/20.

Bloc 1 : SBAET9A, SBAET9B, SBAET9C, SBAET9D, SBAET9E, SBAET9F, SBAET9G, SBAET9H et SBAET0B
 Bloc 2 : SBAET0A (Stage)

Règles de prise en compte des absences aux épreuves :
 Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1) $(N1+N2)/2$	YBSTM1EE } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
$(N1+N2+N3)/3$	
(2) $(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
N3	
(3) N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4) Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU